

Les Pays-Bas

Les Pays-Bas (Nederland) sont une monarchie parlementaire de longue tradition. **Beatrix 1^{er}** en est devenue reine en 1980. Depuis 2002, le Ministre-président (Premier ministre) est **Jan Peter Balkenende** (Parti chrétien démocrate).

Dans ce système bicaméral, l'élection de la deuxième chambre qui est le cœur de la politique gouvernementale, à la proportionnelle intégrale, pour quatre ans, aboutit très fréquemment à la formation de gouvernements de coalition. Comme d'autres pays membres, les Pays-Bas ont été confrontés dans les dernières années à la percée électorale de mouvements populistes d'extrême droite, en particulier le parti de **Pim Fortuyn** en 2002.

Des élections législatives anticipées ont eu lieu le 22 novembre 2006. La coalition des forces de gauche (Parti du travail/Parti socialiste/Gauche verte) ont remporté au total 65 sièges, soit 11 de moins que la majorité absolue. De leur côté, les formations du gouvernement sortant (Appel chrétien-démocrate/Parti populaire pour la liberté et la démocratie) ont obtenu 63 députés. Aucune coalition ne dispose donc de la majorité absolue et n'est en mesure de former seule un gouvernement.

Le 3 janvier 2007, le Premier ministre néerlandais a ouvert officiellement des discussions sur la formation d'un nouveau gouvernement avec le Parti travailliste et avec une petite formation religieuse. Un accord a été obtenu le 7 février pour former un gouvernement de coalition (Chrétiens démocrates, travaillistes, Union chrétienne des Pays-bas). **Jan Peter Balkenende** reste à la tête de l'exécutif.

Capitale : Amsterdam

Population : 16, 48 millions

Superficie : 41 528 km²

Taux de croissance du PIB réel : - 3,5 % (Eurostat - 2009)

Taux de chômage : 3,2 % (Eurostat - mai 2009)

Dette publique en % PIB : 58,2 (Eurostat - 2008)

Inflation : 2,2 % (Eurostat - 2008)

Déficit public en % PIB : 1,0 (Eurostat - 2008)

Monnaie : Euro

Date d'adhésion : Membre fondateur en 1957.



Hymne national : Composé entre 1569 et 1572, le **Wilhelmus** (Guillaume, en français), l'hymne national néerlandais, comprend quinze huitains. Inspiré par des chants plus anciens, cet acrostiche est dédié à Guillaume d'Orange, plus connu sous le nom de Guillaume le Taciturne, qui mena la lutte pour l'indépendance contre le roi d'Espagne Philippe II. Il semblerait que le texte original soit dû à un proscrit exilé en Allemagne et que le poète et homme politique flamand Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, ait contribué à sa version définitive. C'est le 10 mai 1932 que les Pays-Bas ont adopté officiellement le **Wilhelmus** comme hymne national.



Les Pays-Bas furent au nombre des membres fondateurs de la Communauté Economique Européenne. Le pays a, par la suite, constamment joué un rôle important dans la promotion d'une intégration politique et économique accrue des communautés européennes, car les Pays-Bas jugent qu'en tant que petit pays, ils ont beaucoup à gagner à une Europe forte et unie.

L'économie, orientée vers l'exportation, a beaucoup profité de son appartenance au marché unique. Les trois-quarts des exportations hollandaises sont aujourd'hui à destination de l'Union.

Cependant, depuis quelques années, les Pays-Bas semblent être entrés dans une période de doute, face aux

modalités de la construction européenne en cours. Trois jours après la France, les Pays-Bas ont été le deuxième pays à refuser la Constitution européenne. Le référendum consultatif organisé le 25 juin 2005 a exprimé le refus de ce texte par 61,7 % du corps électoral néerlandais.

Les Pays-Bas élisent 25 députés au Parlement européen et disposent de 13 voix au Conseil des ministres.

Economie

Les Pays-Bas sont la principale porte d'entrée commerciale de l'Europe grâce à leur situation géographique. Plus de la moitié du PIB est généré par le commerce international, dans une économie tournée vers l'exportation pour plus de 40 % de sa production. L'agriculture prend une place importante de ces échanges, car malgré sa surface restreinte, le pays est le deuxième exportateur agricole européen après la France. L'Allemagne est le principal partenaire des Pays-Bas.

Les industries de transformation, le textile et la confection reculent au profit de l'agroalimentaire, de la chimie fine et des constructions mécaniques, électriques et électroniques. 75 % des emplois appartiennent au secteur des services. L'économie néerlandaise peut s'appuyer sur un grand nombre de géants industriels fortement internationalisés, tels que Unilever, Philips ou Royal Dutch Shell. Les efforts d'aménagement du territoire des années 1950 en faveur de la décentra-

lisation industrielle a connu de réels succès. Les Pays-Bas abritent de puissantes multinationales.

La solidité de la structure économique nationale peut s'appuyer également sur l'efficacité du modèle économique hollandais au cours du dernier demi-siècle, connu comme "économie de consensus". Ce modèle s'appuie sur des négociations collectives et un dialogue social abondant et institutionnellement soutenu. ●

